



Monsieur le Président de la République,

Nous accompagnons chaque jour 2,5 millions de patients, insuffisants respiratoires sous oxygène ou atteints d'apnées du sommeil, diabétiques, malades sous perfusion, avec une poche digestive ou urinaire et utilisateurs de sondes, personnes en situation de dépendance ou de handicap...

Depuis 10 ans, nos associations, nos entreprises et leurs 30 000 salariés répartis sur l'ensemble du territoire, ont fait l'objet de coupes budgétaires répétées, avec en moyenne une baisse tous les 4 mois et demi. Aujourd'hui, la Direction de la Sécurité Sociale prépare une nouvelle salve de baisses, qui met en péril la qualité des prises en charge et conduit à la destruction de nos associations et entreprises.

Malgré nos propositions et notre volonté de négocier, nous sommes face à un rouleau compresseur. Les intentions de l'Administration nous inquiètent.

Cette attitude va complètement à l'encontre du « virage domiciliaire » que vous appelez de vos vœux pour favoriser les prises en charge au domicile des patients plutôt qu'à l'hôpital. Les prestataires de santé à domicile sont aujourd'hui les acteurs principaux de ce virage ambulatoire. Ils l'ont prouvé pendant la crise sanitaire en permettant le retour à domicile de plus de 60 000 patients sous oxygène atteints par la Covid-19.

Par cette lettre, Monsieur le Président de la République, nous vous demandons de clarifier vos intentions vis-à-vis des prestataires de santé à domicile. Votre volonté est-elle bien d'engager sans tarder le virage domiciliaire ? Voulez-vous vraiment préserver une qualité et une sécurité des soins pour les patients ? Cela ne saurait se faire en fragilisant nos activités et en privant nos patients des solutions de prise en charge qu'ils plébiscitent.

Nos 2,5 millions de patients, parmi les plus fragiles de nos concitoyens, leurs 10 millions de proches et aidants, sont en droit de savoir si leur prise en charge à domicile pourra continuer à être assurée. Nos 30 000 salariés, mobilisés chaque jour auprès des patients dans les territoires, y compris les plus isolés, attendent vos réponses.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'assurance de notre haute considération.

Association Nationale pour  
les Traitements à Domicile, les  
Innovations et la Recherche

ANTADIR

[www.antadir.com](http://www.antadir.com)

Fédération des Prestataires de  
Santé à Domicile

FEDEPSAD

[www.fedepsad.fr](http://www.fedepsad.fr)

Union des Prestataires de Santé  
à Domicile Indépendants

UPSADI

[www.upsadi.fr](http://www.upsadi.fr)